Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS
un compartiment de la SICAV AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING

Classe P - Code ISIN : (C) FR0013411741

Cette SICAV est gérée par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : OPCVM Obligations et autres titres de créance internationaux

En souscrivant à AMUNDI RESPONSIBLE INVESTING - IMPACT GREEN BONDS - P, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellés en toutes devises.

L'objectif du compartiment consiste à sélectionner des obligations vertes dites "green bonds" qui (i) respectent les critères Green Bonds Principles et (ii) dont les projets financés ont un impact positif mesurable sur la transition énergétique et écologique (d'après une analyse interne effectuée par la société de gestion sur les aspects environnementaux des projets). Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du compartiment ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance du compartiment pourra être comparée à celle de l'indice "Barclays MSCI Global Green Bond Index" (coupons réinvestis) couvert en euros. Les obligations vertes sont qualifiées comme telles par l'émetteur et doivent respecter les critères définis par les Green Bonds Principles relatifs à : 1/ la description et à la gestion de l'utilisation des fonds, 2/ au processus d'évaluation et de sélection des projets, 3/ à la gestion des fonds levés et 4/ au reporting.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne un univers d'investissement composé à 100% de l'actif net hors liquidités (OPC monétaires et cash) d'obligations vertes ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des impacts positifs sur la transition énergétique et écologique. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Environnementale des projets financés (avec une prise en compte des estimations d'impact réalisées par les émetteurs telles que la réduction de la consommation d'énergie ou la production d'énergie propre mesurées en tonne de CO2 équivalents évitées) par les obligations vertes et exclura de l'univers éligible, les obligations vertes dont l'impact n'est pas évaluable, c'est-à-dire dont les données des émetteurs sur les projets financés ne sont pas diffusées et/ou sont jugées non estimables. La société de gestion s'appuie également sur des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs puis sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi à partir du portefeuille constitué, le gérant met en oeuvre une gestion active ayant pour objectif de tirer parti des évolutions des taux d'intérêt ainsi que des marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats. Le gérant sélectionne alors les titres qui présentent le meilleur profil rendement/risque à moyen terme. Le portefeuille du compartiment est composé d'obligations publiques et privées émises en toutes devises par des entités de toute zone géographique et de produits de titrisation de type Asset Backed Securities (ABS) et Mortgage Backed Securities (MBS) dans la limite de 10% de l'actif net. La fourchette de sensibilité du compartiment est comprise entre 0 et 10. Les obligations sont sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences. La gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's) ou jugées équivalent selon la société de gestion. Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition du compartiment au-delà de son actif net.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le compartiment sont systématiquement réinvestis chaque année.

Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement

à risque plus faible, à risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations publiques et privées en euro sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par la SICAV sur une année	
Frais courants	1,06 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice en cours. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPCVM.

L'OPCVM n'ayant pas encore arrêté ses comptes, le pourcentage des frais courants présenté ci-contre est une estimation. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique **« frais et commission »** du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Performances passées

Votre OPCVM ne dispose pas encore de données sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.
La SICAV a été créée le 31 janvier 2019 et sa classe P le 1er avril 2019.
La devise de référence est l'euro (EUR).

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.
Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

Cet OPCVM étant composé de compartiments, son dernier rapport annuel aggrégé est également disponible auprès de la société de gestion.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.amundi.com, sur les sites internet des établissements commercialisateurs, et publiée dans plusieurs quotidiens nationaux et régionaux ainsi que dans des périodiques.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.
L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).
La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
phrase fixe à déterminer - infos spécifiques OPCVM à compartiments
L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 novembre 2019.